

KÉDANGE-SUR-CANNER

Collège : un lundi très vert contre le harcèlement



Dans la cour, à la récré de 10h, les 635 collégiens assistent à un spectacle et affichent : Non au harcèlement ! Photo RL

Tout le monde était au diapason dans le collège de la Canner pour lutter contre le harcèlement. Après un lundi très vert pour sensibiliser toutes les troupes, des actions seront menées au quotidien. Avec une bonne information, un grand pas sera déjà franchi...

Le principal du collège de la Canner, David Sanz, est arrivé avec un gilet vert et sur sa veste un ruban vert ce lundi matin. Et dès 7h30, il était à côté de son adjoint et de la CPE pour distribuer un ruban vert aux 635 élèves que compte l'établissement. « Nous avons choisi le vert (de l'espoir) pour cette première journée nationale contre le harcèlement. C'est vrai que depuis l'ouverture de ce collège, la direction avec Mmes Pryzslak et Chaboisseau menait une politique efficace contre ce problème. Nous le poursuivons avec encore plus d'envergure... »

Dans l'immense hall d'entrée, une exposition sur le thème du

harcèlement a été réalisée par des élèves en classe d'arts plastiques, de français et d'EMC.

La musique des sonneries, réglée par Alexis Barthel, a été adaptée au thème de la journée avec : « Effet de masse » de Maëlle le lundi, puis « Je cours » de Kyo, « Fragile » de Soprano, « Rien à envier » de David Carreira et « Collège boy » de Indochine, toutes envoyant des messages forts de compositeurs/interprètes français.

Au réfectoire, la cheffe de cuisine Valérie Detailleur a proposé au menu du lundi : cœur d'artichaut/concômbre, tortellini aux épinards et ricotta, flans à la pistache et fruits variés. Bref, le vert était de mise dans tout le collège !

Un poème et un flashmob

À la récréation de 10h, les élèves et tous les personnels étaient dans la cour, et Lucile Valériani (4e 2) a lu un poème contre le harcèlement. À suivi, un flashmob sur la musique de Linkin Park « Numb », et sur une chorégraphie signée Sylia Carrere, Léa Grossman et Ilia-

na Wiegere (de 3e 1) avec leur professeur de danse UNSS Mme Lemerchier. Mmes Rodriguez et Thouvenin réglaient la logistique, des ballons portaient dans le ciel et des élèves levaient des lettres : NON AU HARCÈLEMENT.

Prolongement de l'action

« Après ce lundi de sensibilisation au harcèlement suivront des actions permanentes tout au long de l'année », a expliqué Davis Sanz. Et d'annoncer un prix « Non au harcèlement », à la suite des productions d'affiches réalisées en arts plastiques avec Nathalie Secco.

Une journée verra 20 élèves se positionner pour devenir des « ambassadeurs contre le harcèlement » après une formation par Aroeven. Le collège sera doté de deux équipes : l'une, ressources (avec cinq personnels), va traiter les situations potentielles de harcèlement ; l'autre, « programme » est chargée d'établir un plan de prévention du harcèlement, chaque élève bénéficiant de 10 heures d'info/prévention.